

# PLAN D'AVENIR POUR LES INDUSTRIES & L'EMPLOI VERRE & CÉRAMIQUE



ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE  
RÉDACTION - ADMINISTRATION : CASE 417, 263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL  
TÉL : 01.55.82.85.39 - MAIL : VER-CERAM@CGT.FR - SITE INTERNET : WWW.VERRECERAM-CGT.FR  
DIRECTEUR DE PUBLICATION : MOHAMMED OUSSEDIK - RESPONSABLE DE RÉDACTION : PHILIPPE BURON  
CPPAP N°0124 S 06738 - ISSN N°0980-2142 - DÉPÔT LÉGAL : 2ÈME TRIMESTRE 2012 - MAQUETTE : CHARLIE GOURMELIN  
IMPRIMERIE : RIVET PRESSE EDITION 24 RUE CLAUDE HENRI GORCEIX - BP 1577 - 87022 LIMOGES

# **Plan d'avenir pour les industries et l'emploi Verre-Céramique**

INTRODUCTION	P05
SECTEUR VERRE CREUX	P09
SECTEUR FLACONNAGE	P13
SECTEUR VERRE PLAT	P17
SECTEUR TRANSFORMATION VERRE PLAT	P21
SECTEUR LAINE DE VERRE	P25
SECTEUR ART DE LA TABLE	P29
SECTEUR TUILES, BRIQUES, CARRELAGES...	P33
SECTEUR VERRE POUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ	P37
SECTEUR FIBRE DE VERRE DE RENFORCEMENT	P41
SECTEUR VERRES SPÉCIAUX	P45
SECTEUR VERRE CULINAIRE	P47



## Céramique, Verre L'avenir...

La Fédération CGT Verre-Céramique a élaboré ce plan d'avenir pour mettre en avant des séries de propositions sociales, économiques et écologiques afin de pérenniser nos industries verre-céramique et de développer l'emploi et les sites de productions ancrés dans nos territoires.

Les forces de nos industries se situent d'abord dans le savoir-faire extraordinaire des 60.000 salarié-e-s qui, chaque jour, œuvrent pour imaginer et produire les articles verriers et céramistes, souvent dans des conditions de travail pénibles, en postés, exposés à la chaleur, au bruit, aux produits toxiques.

Ces industries sont aussi l'héritage de nos anciennes et nos anciens qui ont luttés pour leurs emplois, leurs conquêtes sociales, l'amélioration de leurs conditions de travail avec un fort attachement à leurs usines. Nos industries et les entreprises qui les composent sont parmi les plus anciennes du tissu industriel national avec souvent des noms qui résonnent aux oreilles de générations entières comme autant de produits d'excellences : Saint-Gobain, BSN (devenu Owens-Illinois), Baccarat, Desvres, Lalique, Saint-Louis, Cristalleries d'Arques, Porcelaine de Limoges, Duralex et bien d'autres, font parties du patrimoine industriel national.

Ces industries et ces entreprises sont aujourd'hui tournées vers l'avenir mais sont aussi menacées par un pouvoir actionnarial avide de rentabilité financière et court-termiste. Ce même pouvoir actionnarial qui a détruit tant de fleurons et de filières industrielles en France, en Europe et dans le Monde.

Le Président de la République souhaite une industrie nationale souveraine, forte et écologique, complémentaire et coopérative au niveau européen. Si sa démarche est sincère, il doit alors écouter davantage les salarié-e-s et leurs syndicats car nous sommes présents depuis des générations dans ces industries et nous les faisons vivre

tous les jours, là où les capitalistes n'y voient que des opportunités financières pour optimiser leurs capitaux. Il doit aussi proposer aux autres gouvernements européens de sortir de la logique de concurrence libre et non faussée qui provoque tant de dégâts sociaux et écologiques en Europe et dans le reste de la planète.

Oui, les salarié-e-s et leurs représentant-e-s portent l'intérêt général et proposent des solutions de moyen et long terme, des propositions qui tiennent compte de la nécessité de préserver nos atouts industriels, tout en luttant pour préserver la planète, éviter le réchauffement climatique, contribuer à la transition énergétique et écologique. Ces propositions, les salarié-e-s et la CGT les mettent à la disposition des pouvoirs publics, du patronat, mais encore faut-il qu'ils acceptent d'ouvrir les discussions et sortent pour les uns de la logique du soutien aveugle aux actionnaires et pour les autres des objectifs de rentabilité financière à court terme.

Nous souhaitons que pour chaque entreprise menacée ou non de notre secteur, les puissances publiques concernées (État, Région...) interviennent car, de près ou de loin, ces entreprises bénéficient toutes de subventions publiques, d'exonérations de cotisations sociales, fiscales quand ce n'est pas de la participation directe de l'État dans leurs capitaux (Banque Publique d'Investissement -BPI- chez Verallia par exemple).

Les puissances publiques doivent donc prendre leurs responsabilités par tous les moyens, en agissant concrètement, en convoquant les acteurs et en étudiant les propositions des uns et des autres avec l'objectif de pérenniser et développer l'industrie verrière et céramiste et ses emplois, sources de créations de richesses dans nos territoires.

La CGT, avec les salarié-e-s, est disponible pour cet objectif.

**Pour un Avenir Social, Ecologique et Economique.**

## 25 propositions pour des droits sociaux et environnementaux de hauts niveaux

- Mise en place de conventions collectives de haut niveau ;
- vaste plan pour l'avenir avec une GPEC visant à embaucher, réduire la précarité, former massivement et sur du moyen et long terme ;
- l'égalité salariale, d'accès à l'emploi et de déroulement de carrière pour les femmes ;
- l'obligation de consacrer un taux de 10% d'emploi en faveur des travailleurs·ses handicapé·e·s ;
- l'obligation d'engager et de disposer d'un accord de branches et d'entreprises portant sur les postes de reclassement (10% obligatoire dont 5% pour les maladies professionnelles) ;
- un dispositif de départ anticipé en retraite avec embauches (accord de branches et d'entreprises) ;
- un dispositif d'aménagement de fin de carrière avec tutorat ;
- mise en place dans chaque région d'écoles d'excellence verrières et céramistes ;
- obligation pour les entreprises de la branche de proposer solidairement des postes de reclassement dans les entreprises de la branche et sur un même périmètre géographique ;
- des plans de luttes pour la préservation de la santé des salarié·e·s (fumée de graisse, produits chimiques, nanomatériaux, charges lourdes, RPS...) ;
- des dispositifs pour lutter contre la pénibilité de nos métiers (RTT, 6ème équipe) ;
- la mise en place de filière verrière dans nos lycées professionnels ;
- l'obligation d'un pourcentage de 5% d'apprentis dans nos industries ;
- un comité de suivi des aides publiques et des exonérations de cotisations sociales national et régional à l'échelle de la branche ;
- des droits de suivi et de suspension des aides publiques au niveau des CSE et CSEC ;
- la conversion en prise de participation des puissances publiques dans les entreprises verrières et céramistes bénéficiant des aides et subventions publiques ;

## 25 propositions pour des droits sociaux et environnementaux de hauts niveaux

- une participation effective des représentants des salarié·e·s et des puissances publiques dans les comités de gouvernance des entreprises ;
- droit suspensif d'information-consultation du Comité de Groupe ou du CSE en cas d'OPA, de prise de participation ou de contrôle d'un investisseur. Obligation de dévoiler sa stratégie au Comité de Groupe et CSE et de l'entériner par accord avec les représentants des salarié·e·s ;
- le respect des délais de paiement inter-entreprises notamment pour la sous-traitance ;
- pour le droit d'expertise environnemental et d'impact sur la biodiversité pour les CSE ;
- pour le droit d'information consultation annuel sur l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement (score carbone) et la prise en compte de la biodiversité dans l'activité de l'entreprise. Droit suspensif ;
- pour le droit d'information consultation sur l'impact des investissements et organisation du travail sur l'environnement (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, économie d'énergie, lutte contre les effets cocktails des produits chimiques utilisés, traitement de l'eau...) et la biodiversité (Eviter, réduire et compenser ERC). Ce droit attribué au CSE sera suspensif ;
- ce droit d'information s'appuiera sur un centre de ressource « biodiversité » à l'échelle nationale et territoriale avec des indicateurs pertinents à l'échelle du territoire. Former les IRP à ces indicateurs et ouvrir un Droit pour les élu·e·s CSE à des formations environnement-biodiversité ;
- conditionner toutes les aides et subventions publiques aux filières et aux entreprises à la mise en place d'un cahier des charges « ERC-Biodiversité ». La mise en œuvre et le suivi de ce cahier des charges est opérée par les CSE des entreprises concernées ;
- les entreprises concernées par les obligations de publication d'une déclaration de performance extra-financière (DPEF) intègrent la biodiversité dans le reporting extra-financier.

# SECTEUR VERRE CREUX BOUTEILLES & POTS



LES ENTREPRISES : OI (9 VERRERIES ET 2 SITES DE DÉCOR), VERALLIA (7 VERRERIES, 2 SITES DE DÉCOR, 2 SITES DE RECYCLAGE DU VERRE ET UN SITE RETRIAGE ET VENTE AUX PARTICULIERS), SAVERGLASS (3 VERRERIES).

7.000 SALARIÉ·E·S ET 32 FOURS EN FRANCE

## **Points forts du secteur**

- Une filière qui porte les spécificités du vin et des spiritueux en France dans sa très forte variété et qualité ;
- une demande très forte sur l'alimentaire (pots, eau minérale) en cette période de COVID-19 ;
- un matériau incontournable pour répondre aux enjeux de santé et de l'écologie ;
- un pays avec une production « PREMIUM », la plus importante et la plus diversifiée au monde ;
- une filière industrielle historique pour la France avec une histoire sociale forte ;
- une diversification sur les produits vins unique en Europe.

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- la filière est très prisée par les fonds d'investissements et les entreprises sont souvent fortement endettées ;
- l'utilisation du plastique et du bag in box (+40% dans la période mars à avril 2020) qui ne cesse de progresser ;
- l'effondrement des marchés viticoles à l'export dû notamment aux intempéries en 2017 et 2018, auquel s'ajoute un changement de mode de consommation en Asie et la taxe Trump en Amérique du Nord qui fragilisent cette filière d'excellence, la région de BORDEAUX étant la plus impactée, ainsi que le CHAMPAGNE ;
- des importations étrangères de verre de 1207 KT en 2019 soit l'équivalent d'une dizaine de fours et une balance commerciale qui ne cesse de se dégrader ;

- une montée en puissance des vins effervescents venus d'Italie (Prosecco, Moscato, etc.) ;
- des vendanges 2018/2019 en forte baisse ;
- une surcapacité structurelle dans le vin (surtout verre teinté) ;
- une forte empreinte environnementale à la production ;
- une filière de recyclage pas assez valorisée ;
- un manque de capacités adaptées pour faire des produits en petite quantité (bière et vin).
- La fermeture de plusieurs fours, voire des sites en France ;
- l'importation de verre par les grands groupes verriers en provenance d'Espagne, Allemagne, Portugal pour servir les embouteilleurs en France. Ces importations organisent une fausse concurrence et visent à affaiblir les sites français pour les restructurer ;
- un sous-investissement global dans la transformation énergétique des outils de production. Cela demande un effort de 50 millions d'euros par an sur la période 2021-2031 ;
- une politique sociale violente et brutale menée par les fonds d'investissements américains parfois soutenue par la BPI et l'État Français.

## **Mesures de soutien essentielles pour l'avenir de la production de verre creux en France**

- Contraindre la grande distribution à proposer 50% d'emballage verrier dans chacune des gammes de boissons vendues et alimentaires (conserves, eaux, jus de fruit, ...) ;
- conditionner les aides fiscales publiques et les aides sociales, le recours au chômage partiel à un engagement sur l'emploi et la réduction de nos émissions et une meilleure transition écologique ;
- une limitation de l'usage du plastique d'emballage et pour les étiquettes (+ sérigraphie, satinage) ;
- la formalisation d'un plan de formation et de développement des compétences obligatoire pour chaque salarié-e de verrerie ;

- un programme de relance de la collecte de verre pour son recyclage (80% aujourd'hui mais 90% dans les pays scandinaves) ;
- un statut de société à mission pour valoriser l'entreprise dans son environnement sociétal, la mission sera de développer des contenants en verre et les processus de production associés d'une manière toujours plus bénéfique pour la planète, les consommateurs·trices et les employé·e·s.

# SECTEUR FLACONNAGE PARFUMERIE, PHARMACIE, COSMETIQUE



LES ENTREPRISES : SGD, POCHE, STOLZLE MASNIÈRES, VERESCENCE, BROSSE, SCHOTT, WALTERSPERGER, AMCOR, GLASS PHARMA...

5.000 SALARIÉ·E·S

## **Points forts du secteur**

- Une filière d'excellence dans le flaconnage : 1er producteur mondial avec 75% de la production mondiale de flacons dédiés à la parfumerie de luxe et la cosmétique dans la vallée de la Bresle ;
- la « glass vallée » fédère 65 entreprises et plus de 7.000 salarié·e·s spécialisé·e·s, avec de nombreux sites sous-traitant en retriage ;
- pour la parfumerie et la cosmétique de luxe, un savoir-faire reconnu dans la vallée de la Bresle avec un design et des productions à valeur ajoutée utilisant de multiples technologies (laquage, laquage intérieur, Metall'ing, Color'ing, polissage, marquage à chaud, sérigraphie, ...) ;
- le verre est un matériau écologique, recyclable qui reprend des parts de marché sur le plastique depuis quelques années et notamment avec les pots en cosmétique.

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- La filière est très prisée par les fonds d'investissements et les entreprises souvent fortement endettées ;
- des frais fixes élevés qui obligent à charger les lignes de production sans répercussion des hausses des coûts de production aux grands groupes (LVMH, LOREAL etc.) surtout en période de crise lorsque les installations sont surcapacitaires ;
- des marges restent limitées dans le secteur et sous la pression des acteurs de luxe et de la cosmétique qui pèsent de leur pouvoir de négociations ;
- la demande en aval de la filière est devenue tributaire de la consommation en Chine ;
- beaucoup de petites entreprises -50 salarié·e·s sous-traitants, tributaires des leaders.

- Des tensions financières pouvant aller jusqu'aux ruptures de paiement ;
- un assèchement des investissements qui provoque un déclassement de la compétitivité de la filière, comme cela avait été le cas au cours de la première décennie des années 2000.

## **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production de flaconnage en France**

- Limiter le poids des acteurs du luxe : un prix minimum ?
- une limitation de l'usage du plastique d'emballage et pour les étiquettes (+ sérigraphie, satinage) ;
- les PGE pour soutenir et éviter les ruptures de paiement de ces entreprises ;
- le soutien à l'investissement, par exemple avec un dispositif de suramortissement pour les investissements capitalistiques, valable pour les 3 années à venir ;
- conditionner les aides fiscales publiques et les aides sociales, le recours au chômage partiel à un engagement sur l'emploi et la réduction de nos émissions et une meilleure transition écologique.



# SECTEUR VERRE PLAT



LES ENTREPRISES : AGC (2 FLOATS), SAINT-GOBAIN (3 FLOATS DONT 1 EN PARTAGE AVEC RIOU GLASS), EUROGLASS (1 FLOAT), INTERPANE (1 FLOAT)

2.000 SALARIÉ·E·S - 7 FLOATS

### **Points forts du secteur**

- Un matériau chargé d'histoire avec la création du Groupe Saint-Gobain en 1665 (355 ans) ;
- une filière organisée et en première ligne dans la dynamique de la construction neuve, de la rénovation ;
- des solutions dans les enjeux d'économie d'énergie avec le double, le triple vitrage, le verre à couche pour les façades.

### **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Un taux de charge insuffisant des floats avec le ralentissement du bâtiment ;
- des investissements fortement capitalistiques qui s'amortissent sur une durée d'exploitation de près de 20 ans ;
- une raréfaction des matières premières nobles qui crée des tensions sur les coûts des matières premières ;
- la concurrence intracommunautaire entre les acteurs historiques et les nouveaux.

### **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production de verre plat en France**

- Un programme de soutien à la construction neuve (500.000 logements par an) avec des objectifs ambitieux d'efficacité énergétique ;
- un programme de crédit d'impôts sur le changement des fenêtres pour poursuivre la politique d'efficacité énergétique des logements ;
- une obligation pour les propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique des logements loués avec les aides appropriées ;

- promouvoir l'utilisation du verre antimicrobien (bactéricide et fongistatique) dans les espaces de santé, avec des aides à l'investissement ;
- le soutien à l'investissement : par exemple avec un dispositif de suramortissement pour les investissements capitalistiques, valable pour les 3 années à venir ;
- la formalisation d'un plan de formation et de développement des compétences obligatoires pour chaque salarié-e de verrerie.



# SECTEUR TRANSFORMATION DU VERRE PLAT



LES ENTREPRISES : SAINT-GOBAIN (~ 50 SITES), RIOU (18 SITES), AGC (9 SITES), DEVGLASS, CALORIVER, ... ET DE MULTIPLES PETITES SOCIÉTÉS

5.000 SALARIÉS → 100 SITES

### **Points forts du secteur**

- Une filière majoritairement à capitaux français ;
- une filière organisée et en première ligne dans la dynamique de la construction neuve, de la rénovation ;
- des solutions dans les enjeux d'économie d'énergie et pour la protection.

### **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Des sociétés qui travaillent avec des marges réduites ;
- elles rencontrent des difficultés à répercuter les hausses de prix du verre (50% des coûts environ) lui-même tributaire de la variation des coûts de l'énergie ;
- une importation de plus en plus importante de produits manufacturés (Pologne, Turquie, Chine, ...) ;
- un ralentissement de la construction neuve et une rénovation peu dynamique.

Les craintes pour le secteur

- Des réductions de capacités (notamment dans le vitrage isolant) qui pourraient provoquer des fermetures de sites.

### **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production de verre plat transformé en France**

- Un programme de soutien à la construction neuve (500.000 logements par an) avec des objectifs ambitieux d'efficacité énergétique ;
- un programme de crédit d'impôts sur le changement des fenêtres pour poursuivre la politique d'efficacité énergétique des logements ;
- une obligation pour les propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique des logements loués avec les aides appropriées ;

- promouvoir l'utilisation du verre antimicrobien (bactéricide et fongistatique) dans les espaces de santé, avec des aides à l'investissement ;
- le soutien à l'investissement : par exemple avec un dispositif de suramortissement pour les investissements capitalistiques, valable pour les 3 années à venir ;
- la formalisation d'un plan de formation et de développement des compétences obligatoires pour chaque salarié-e de verrerie.



# SECTEUR LAINE DE VERRE



LES ENTREPRISES : ISOVER (3 USINES ET UN CENTRE DE DÉVELOPPEMENT),  
KNAUF (1 SITE)

1.500 SALARIÉ·E·S

## **Points forts du secteur**

- Un secteur soutenu par les pouvoirs publics : objectif neutralité carbone d'ici à 2050 ;
- environ 14 milliards d'euros de soutien public en investissement et 5 milliards d'euros de certificats d'économie d'énergie directement utilisés pour financer des travaux de rénovation énergétique ;
- renforcement du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) qui existe depuis 2006. La forte hausse début 2019 correspond à la mise en place du « Coup de Pouce Isolation » destinée à l'ensemble des ménages ;
- un secteur en plein boom et peu sensible à la dynamique du marché du neuf (en recul depuis 2017) ;
- des acteurs du marché qui investissent massivement pour accroître leur capacité de production (Isover ligne LAS, Knauf et Rockwool : laine de roche) ;
- un consommateur de verre recyclé important (calcin) ;
- des applications et des process variés qui permettent d'offrir un panel important de solution à la transformation de la consommation énergétique et au recyclage des laines minérales.

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Difficulté des acteurs à suivre la demande du marché ;
- un coût des matières premières en lien direct avec le prix du calcin ;
- la demande est tirée par des produits à faible valeur ajoutée (laine à souffler) ;
- la laine de verre technique pour les applications aéronautiques, automobiles et industrielles subit une forte baisse d'activité et d'investissement ;

- un effet volume des produits à faible valeur ajoutée voués aux C2E qui crée une bulle spéculative des acteurs du secteur ;
- une filière de recyclage des laines minérales jugée non rentable (mise en décharge des rebuts fabriqués et aucune filière nationale de recyclage des produits utilisés). Un seul four en France pour recycler une petite partie des produits rebutés.

## **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production de la laine de verre en France**

- Un programme de soutien à la construction neuve (500.000 logements par an) avec des objectifs ambitieux d'efficacité énergétique ;
- un programme de soutien à la transformation énergétique des locaux à usage professionnel et des locaux d'utilité publique ;
- un renforcement des prérogatives de l'ANAH et de l'ADEME dans la prescription et le contrôle de la transition écologique de l'habitat notamment dans la performance thermique ;
- une obligation pour les propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique des logements loués avec les aides financières appropriées ;
- conditionner les aides et les prêts aux constructeurs automobiles au respect d'une charte de proximité et de comportement avec les fournisseurs ;
- imposer le recyclage interne et encadrer le recyclage externe des laines minérales (y compris pour les importations), mettre en place une filière nationale de recyclage.



# SECTEUR ART DE LA TABLE CRISTALLERIE & CÉRAMIQUES



LES ENTREPRISES : BACCARAT, SAINT-LOUIS, LALIQUE, DAUM, GIEN, DESHOULIÈRES, EMAUX DE LONGWY, EMILE HENRY, REVOL, BERNARDAUD...

2.000 SALARIÉ·E·S

## **Points forts du secteur**

- Une incarnation du luxe à la française avec des marques prestigieuses au rayonnement international ;
- des entreprises qui portent une histoire, un savoir-faire au travers des générations, par exemple Baccarat (250 ans), Saint-Louis (430 ans), Gien (199 ans) ;
- un marché du luxe mondial et structurellement porteur : il n'y a pas de problème de débouchés.

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Bon nombre d'entreprises de renommée ont rencontré et rencontrent toujours des difficultés de financement ;
- la formation des maîtres verriers est longue, la diminution de l'effectif fait craindre une perte de compétences « irréversible » ;
- des processus de fabrication exposant les salarié·e·s aux ACD comme le plomb ou l'amiante ;
- des surfaces financières insuffisantes (pas de grosses marges de manœuvre) ;
- une mondialisation des marques insuffisante notamment en Chine, en Corée et en Asie en général ;
- un retard dans l'appropriation du numérique (e-commerce, plateformes, CRM...) ;
- un retard dans le développement des réseaux de boutiques de détail et l'animation des grossistes et plus généralement des prescripteurs (architectes, décorateurs ...) ;
- un manque d'ambition dans l'animation des relations avec les grands groupes de luxe français afin de développer des synergies : LVMH par exemple avec le cognac, les champagnes,

les parfums voire les bijoux et l'horlogerie mais également Pernod Ricard (cognac/champagne), Remy Cointreau (cognac), Kering (parfums, joaillerie, horlogerie...).

- Des tensions financières pouvant aller jusqu'aux ruptures de paiement et le dépôt de bilan ;
- un manque de trésorerie brutal ;
- rater le train et les opportunités de la mondialisation du luxe ;
- opter à des stratégies de performances par la gestion des coûts et non la croissance, la créativité, la qualité et la mondialisation des marques : éradiquer le danger de la sous-traitance et de la délocalisation par une promotion officielle et objectivée du « made in France » / « made in local ».

## **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production des arts de la table en France**

- Une analyse et un diagnostic de chaque entreprise par le CIRI avec échanges avec les OS et restitution au niveau local sous l'égide du préfet afin de déterminer ce qui relève du soutien de l'État de ce qui relève de la responsabilité actionnariale ;
- développement d'une réflexion en filière et du « made in local » ;
- création d'une école des savoir-faire verriers et céramistes, la formalisation d'un plan de formation et de développement des compétences obligatoires pour chaque salarié.e de verrerie ;
- soutiens financiers conditionnés au maintien de l'emploi et des compétences, à l'investissement industriel et technologique ;
- accroître les taux d'amortissement dérogatoires pour inciter à l'investissement industriel ;
- restructuration de la dette financière en privilégiant des crédits à long terme -5 ans- et un remboursement d'annuités proportionnel à la capacité d'autofinancement en lien avec une non-distribution de dividendes et la capitalisation des comptes courants ;

- un programme généralisé de commandes de l'État, des collectivités locales et territoriales afin de mieux mettre en avant en France les productions et les marques ;
- discussions avec Conseil Régionaux/Départementaux, offre de tourisme et Tours Opérateurs pour développer le tourisme industriel ;
- création d'un label du patrimoine vivant intégrant le « made in France » et « ouverture des entreprises » via des circuits de visite ;
- négociation d'un plan « GPEC » permettant de cultiver, valoriser, entretenir les savoir-faire en production, dans les territoires et dans une optique de croissance des emplois ;
- localisation des marques et des productions sur le modèle de la porcelaine de Limoges, des Emaux de Longwy, Baccarat... ;
- prise de part dans les capitaux par les collectivités territoriales concernées pour ancrer le savoir-faire et la production dans ces territoires.

# SECTEUR TUILES, BRIQUES, CARRELAGES, CÉRAMIQUES SANITAIRES, ENTREPRISES DE MATIÈRE PREMIÈRE



LES ENTREPRISES : TERREAL (12 SITES), EDILIANS (14 SITES), BOUYER LEROUX (9 SITES), MONIER (11 SITES), WIENERBERGER (8 SITES), DESVRES (2 SITES), NOVOCERAM (1 SITE), IMÉRYYS (32 SITES), VILLEROY ET BOCH (1 SITE), KOHLER JACOB DELAFONT (1 SITE), ALLIA (1 SITE)

11.000 SALARIÉ·E·S

## **Points forts du secteur**

- Aujourd'hui de grands groupes essentiellement français qui ont repris l'héritage des multiples tuileries et perpétué l'invention de la tuile à emboîtement des frères Gilardoni en 1840 à Altkirch ;
- en lien direct avec la construction neuve et la rénovation avec une gamme qui intègre des produits à économies d'énergie (panneaux solaires, ...) ;
- maîtrise de la chaîne de production avec les entreprises d'extraction et d'exploitation de matières premières ;
- un savoir-faire et une qualité reconnue mondialement dans le secteur des carreaux céramiques (Desvres) comme dans la céramique sanitaire (Jacob Delafont) ;
- une force en recherche qui profite à de nombreux secteurs (exemple : centre de recherche Iméryys ou le pôle européen de compétitivité céramique) ;
- des secteurs ultra innovants dans les secteurs de la défense, de l'aéronautique, de la santé, de l'agriculture, de l'automobile et de l'énergie (Solcera Évreux, Céramiques Techniques Industrielles Salindres par exemple).

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Des investissements fortement capitalistiques ;
- une empreinte environnementale visuelle forte ;
- un ralentissement de la construction neuve et une rénovation peu dynamique ;
- une pénurie de main d'œuvre dans le métier des poseurs-couvreur·s qui crée un goulet d'étranglement de la filière ;

- une concurrence internationale importante venue des zones franches dans le secteur des carrelages céramiques, sanitaires céramiques et faïences ;
- une filière d'extraction de matières premières menacée par la désindustrialisation dans les secteurs de la céramique.

## **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production des tuiles et briques en France**

- Un programme de soutien à la construction neuve (500.000 logements par an) avec des objectifs ambitieux d'efficacité énergétique ;
- imposer dans les cahiers des charges les productions nationales en incorporant les coûts sociaux et environnementaux (score carbone par exemple, zone de production, conditions sociales d'exploitation...) ;
- un programme de crédit pour poursuivre la politique d'efficacité énergétique des logements ;
- un programme de réduction d'impôt pour les investissements des particuliers sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement : isolation dans le cadre d'un changement de toiture, équipement de panneaux solaires, de chauffe-eaux solaires ;
- une obligation pour les propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique des logements loués avec les aides appropriées ;
- ces mesures doivent en priorité tenir compte de l'empreinte carbone des produits finis ;
- les mesures fiscales et sociales accordées à ces secteurs doivent faire l'objet d'un suivi par un comité de suivi des aides publiques au niveau national et régional.



# SECTEUR VERRE POUR LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ



LES ENTREPRISES : AGC AUTOMOTIVE (1 USINE), SAINT-GOBAIN SEKURIT (2 USINES), SAINT-GOBAIN SULLY (1 USINE), HOLLOPHANE (1 SITE)

## **Points forts du secteur**

- Des usines au cœur des sites d'assemblage automobile ;
- des sociétés intégrées à de grands groupes verriers ;
- une usine « dédiée » aux parebrises aéronautiques et véhicules militaires.

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Une crise violente structurelle et conjoncturelle du secteur automobile qui ralentit la demande ;
- une crise soudaine qui provoque un trou d'air dans le transport aérien avec des répercussions immédiates dans le ralentissement de la production des avionneurs ;
- des constructeurs automobiles français qui ont progressivement délocalisé leurs sites d'assemblage, la production automobile en France a été divisée par deux en 15 ans ;
- une concurrence turque et chinoise de plus en plus virulente.
- Des risques de suppression de postes, de fermeture de lignes dans le cadre de rationalisation des capacités européennes des verriers ;
- une nouvelle vague de délocalisation des constructeurs automobiles et de concentration des productions sur quelques sites ;
- une digitalisation de l'outil travail conduisant à la destruction d'emploi.

## **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production de vitrage automobile en France**

- Conditionner les crédits d'impôt à la transformation des métiers et au maintien du niveau d'emploi du secteur ;
- conditionner les aides et les prêts aux constructeurs automobiles au respect d'une charte de proximité géographique et de fonctionnement des échanges commerciaux préservant des ruptures brutales avec les fournisseurs ;
- un plan de relance automobile qui favorise les véhicules fabriqués en France avec une identification publicitaire.



# SECTEUR FIBRE DE VERRE DE RENFORCEMENT COMPOSITE



LES ENTREPRISES : OWENS CORNING FIBERGLAS S.A.

2 USINES DE PRODUCTION SITUÉES À LAUDUN (30) ET CHAMBÉRY (73)

1 CENTRE DE RECHERCHE SITUÉ À CHAMBÉRY (73)

800 SALARIÉ·E·S

## **Points forts du secteur**

- La fibre de verre est un produit d'isolation thermique et acoustique idéal pour l'habitation ;
- l'alliage fibre de verre, matière plastique fournit un matériau léger souvent plus résistant que l'acier avec une résistance accrue à la corrosion ;
- les propriétés multiples de ses verres spéciaux et son standard industriel caractérisé par un niveau de performances environnementales sans égal en font une industrie majeure dans des secteurs tels que l'automobile, la construction, les énergies renouvelables, l'aéronautique, le pipe, électronique & communication, etc. ;
- ce matériau composite a fait, ces dernières années, une percée majeure dans la construction avec le renforcement du béton remplaçant ainsi, les barres à béton métalliques.

## **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Forte dépendance au secteur automobile ;
- Manque de variété en termes de fournisseur notamment pour les matières premières pouvant nous exposer aux pénuries ;
- Difficultés environnementales liées à l'enfouissement de nos déchets.

## **Mesures de soutien**

- Soutenir l'activité de la fibre de verre en France passe obligatoirement par une norme Européenne antidumping qui pourrait avoir un effet de protection pour nos marchés et donc l'emploi en France ;

- Des soutiens significatifs dans le domaine de la recherche et plus particulièrement au niveau de l'environnement, s'avèrent aujourd'hui urgents sur le traitement des déchets enfouis qui, rappelons-le, sont des matières imputrescibles et un danger pour l'écologie.



# SECTEUR VERRES SPÉCIAUX



LES ENTREPRISES : CORNING (2 SITES DONT 1 CENTRE DE RECHERCHE), KERAGLASS (2 SITES), SCHOTT (1 SITE), QUARTZ ET SILLICE ST-GOBAIN (1 SITE) ...

1.200 SALARIÉ·E·S

### **Points forts du secteur**

- Des usines qui disposent d'un savoir-faire unique à l'échelle européenne ou mondiale, notamment dans la santé, la mobilité, la communication et l'aéronautique ;
- des entreprises connectées à un écosystème ;
- des secteurs qui investissent massivement dans la recherche et l'innovation.

### **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Une pression actionnariale des fonds de pensions incompatibles avec les cycles d'investissement en recherche, de développement des produits et de productions ;
- des sites et des savoir-faire menacés par la pression financière ;
- des marchés en perpétuelle évolution.

### **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production des verres spéciaux en France**

- L'interdiction de vente de plaques vitrocéramiques qui utilisent l'arsenic dans le process de fabrication (interdit en Europe mais pratiquée en Asie) ;
- Le maintien du dispositif de crédit impôt recherche mais soumis à un suivi et droit de véto des IRP ;
- Accroître les taux d'amortissement dérogatoires pour inciter à l'investissement industriel ;
- Conditionner les aides fiscales publiques et les aides sociales, le recours au chômage partiel à un engagement sur l'emploi et la réduction de nos émissions et une meilleure transition écologique ;
- La formalisation d'un plan de formation et de développement des compétences obligatoires pour chaque salarié·e de verrerie.

# SECTEUR VERRE CULINAIRE



LES ENTREPRISES : ARC INTERNATIONAL (1 SITE) , PYREX (1 SITE), DURALEX (1 SITE)

6.000 SALARIÉ·E·S

### **Points forts du secteur**

- Des usines centrales pour servir le marché européen ;
- un matériau plébiscité par les consommateurs·trices pour ses qualités dans la préparation culinaire et la prise des repas et une forte identification au patrimoine français ;
- une empreinte carbone très basse ;
- un secteur à fort potentiel de développement et de recherche ;
- un important gisement en termes d'emplois, de savoir-faire et de formations.

### **Difficultés et craintes rencontrées par le secteur**

- Une concurrence turque et chinoise, quasi déloyale (score carbone, non respects des droits sociaux et des normes écologiques...);
- des tensions de trésorerie d'autant que les capacités réclament des investissements lourds ;
- des entreprises qui sont majoritairement détenues par des fonds d'investissements.

### **Mesures de soutien essentielles à l'avenir de la production de verre culinaire en France**

- Localiser les marques et les productions telles que Duralex-France, Arc France, Pyrex ;
- La participation de l'État et des régions dans le capital de ces entreprises pour diminuer la présence des fonds de pensions ;
- Des marchés publics qui leurs sont prioritaires notamment pour les collectivités territoriales (restaurants scolaires, EHPAD, hôpitaux...);

- Accroître les taux d'amortissement dérogatoires pour inciter à l'investissement industriel ;
- Conditionner les aides fiscales publiques et les aides sociales, le recours au chômage partiel à un engagement sur l'emploi et la réduction de nos émissions et une meilleure transition écologique.



**Fédération**  
**Verre &**  
**Céramique**

**CASE 417 - 263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL**  
**TEL: 01.55.82.85.39 - MAIL: VER-CERAM@CGT.FR - SITE: WWW.VERRECERAM-CGT.FR**

**La Fédération Nationale des Travailleurs du Verre et de la Céramique CGT tient à remercier particulièrement Bastien Larcher et le cabinet ACTICE, le cabinet 3E Consultants, tous les syndicats Verre et Céramique CGT ainsi que les membres de la Commission Exécutive Fédérale qui ont activement participé à la rédaction de ce livret.**



FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE & DE LA CÉRAMIQUE CGT